



LA VILLE DE NEUCHÂTEL ET L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUENT

Aux représentant-e-s des médias

La communauté universitaire en marche vers la mobilité urbaine durable

Pour la première fois, une étude à large échelle documente les choix de la population universitaire neuchâteloise pour se rendre sur son lieu de travail ou d'étude. L'enquête a été menée par l'Institut de géographie sur mandat conjoint de l'Université et de la Ville de Neuchâtel. Ses résultats sont riches d'enseignements sur les pratiques en cours et de suggestions pour mieux promouvoir la mobilité douce et durable. L'étude a déjà eu des effets concrets, avec notamment la décision des autorités de la Ville d'étendre de 20 à 25 ans l'âge qui donne à la jeunesse habitant sur le territoire communal le droit de bénéficier d'un abonnement à moitié prix pour les transports publics.

Avec plus de 4000 étudiants et étudiantes, et plus de 1000 collaborateurs et collaboratrices, l'Université de Neuchâtel génère des déplacements pendulaires importants. Premier constat : sa communauté est plutôt en pointe en matière de mobilité urbaine durable. Les trains et autres moyens de transports publics sont plébiscités par plus de la moitié des personnes sondées, suivis de la marche à pied et devant la voiture, qui n'est utilisée quotidiennement que par 11% d'entre elles.

Une question de valeurs

L'analyse fine montre toutefois des différences selon le genre, le statut, la faculté et le fait d'avoir ou non des enfants. Ainsi, une étudiante privilégiera les transports publics alors qu'on croisera plus régulièrement un professeur sur son vélo. Les personnes ayant des horaires moins flexibles ainsi que des enfants prendront plutôt le parti de la voiture. Quant aux déplacements internes, d'un bâtiment universitaire à un autre, le choix se porte avant tout sur la marche à pied.

L'enquête, à laquelle un tiers des membres de la communauté universitaire a participé, s'est aussi intéressée aux raisons de privilégier tel ou tel mode de transport. Outre la distance, qui est la circonstance la plus citée, le choix est aussi dicté par des valeurs (volonté d'autonomie, convictions écologiques, envie de « se bouger ») et, dans une moindre mesure, par des contraintes aussi diverses que les moyens financiers (surtout pour le corps étudiant), l'accès aux infrastructures de transport ou la nécessité de véhiculer ses enfants.

En ce qui concerne l'image des moyens de transports et les freins à leur utilisation, le sondage montre que la voiture est avant tout jugée pratique, mais également polluante, alors que le train est considéré comme cher mais confortable. Dans le cas du vélo, si l'on met de côté la distance, le frein principal est météorologique.

Encouragement pour les jeunes

L'étude se conclut par une série de recommandations. L'une d'entre elle porte sur la réduction des coûts des transports publics. S'appuyant sur ces données, la Ville de Neuchâtel a décidé de pérenniser sa contribution à l'achat d'un abonnement de transports publics par ses jeunes habitantes et habitants, après une phase test de trois ans. Depuis le 1^{er} janvier 2018, cette contribution financière, appelée jusqu'ici « AboAdo », s'applique aussi désormais à l'ensemble des habitant-e-s qui ont entre 20 et 25 ans et plus seulement aux jeunes entre 6 et 20 ans. Ce sont donc potentiellement près de 2'500 jeunes adultes résidant dans la commune, dont environ 350 étudiantes et étudiants à l'Université de Neuchâtel, qui pourront bénéficier d'un abonnement Onde Verte junior à moitié prix ou d'une réduction équivalente sur tous les autres abonnements annuels. De quoi renforcer l'attractivité de Neuchâtel en tant que lieu de domicile et site de formation pour la jeunesse.

Parmi les autres recommandations, l'étude suggère de développer les infrastructures pour les cyclistes et de renforcer la culture du vélo au sein de l'Université. Un exemple récent a été l'ouverture d'une nouvelle station de Neuchâtelroule en août 2016 aux abords de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Neuchâtel, le 16 janvier 2018

Etude [La mobilité des étudiants-es et collaborateurs-trices de l'Université de Neuchâtel](#)

Renseignements complémentaires :

Christine Gaillard, conseillère communale en charge de l'urbanisme, de la mobilité et de l'environnement, tél. 032 717 76 02, courriel christine.gaillard@ne.ch

Jean-Marie Grether, vice-recteur Finances et accréditation de l'Université de Neuchâtel, tél 032 718 10 13, jean-marie.grether@unine.ch

Raoul Kaenzig, collaborateur scientifique à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, tél 032 718 18 12, raoul.kaenzig@unine.ch